



## **Checklist pour les organisateurs de TET 2021 – Mesures Covid-19**

### **1. Avant le TET :**

- Enregistrer les noms et adresses des participants et de leurs accompagnants.
- Mettre en place un plan de passage afin que chaque participant reste le moins de temps possible sur place.
- Envoyer la liste des participants ainsi que le programme de passage au plus vite (minimum 10 jours avant le TET) à la FSFM. **C'est cette liste-là qui fera foi et sera distribuée à nos fonctionnaires. Aucune nouvelle liste sur place, pas d'inscription de dernière minute. Seuls les inscrits peuvent présenter leurs chevaux.**
- Informer les éleveurs sur la marche à suivre lors du TET. Heure d'arrivée, de départ. Port du masque. → Feuille d'information fournie.
- Organiser des masques et du désinfectant.
- Nommer une personne responsable de la mise en application des consignes de sécurité lors du TET et communiquer son identité à la FSFM.
- Faire un passage pour l'entrée sur la place de TET, avec un poste de désinfection des mains et un tableau où le public inscrit ses coordonnées.
- Mettre en place des postes de lavage des mains, des affiches, des marquages au sol.

### **2. Pendant le TET :**

- Annoncer la personne responsable de la sécurité sanitaire aux juges et secrétaires.
- Pour la gestion de la cantine, les dispositions de protection de la branche de la restauration sont applicables (GastroSuisse).
- Vérifier que les distances de sécurité soient respectées sur les parkings et lors du déchargement.
- S'assurer qu'il n'y a pas plus de 3 personnes par cheval et tenir un registre avec leur identité.
- S'assurer que les distances de sécurité soient respectées, avec des barrières et des marquages au sol par exemple.
- Vérifier que les participants qui ne peuvent pas se tenir à plus de 1.5m portent un masque de protection (attelage).
- Permettre aux participants de se laver régulièrement les mains avec du savon et/ou du désinfectant.
- Fournir des masques de protection ainsi que du désinfectant aux bénévoles. (La FSFM fournit ses fonctionnaires uniquement).

### **3. Après le TET :**

- Il n'y a pas de classement ni de remise des prix. La liste des résultats sera uniquement publiée sur internet.

Nous sommes conscients que la mise en place de ces règles de sécurité demande beaucoup d'investissement. Cependant, c'est le seul moyen actuel nous permettant d'effectuer les TET et de garantir la sécurité pour les fonctionnaires et les participants.

La FSFM décline toute responsabilité en cas de non-respect des directives édictées par le Conseil Fédéral